

Les fractures de fragilisation chez les aînés

L'augmentation de l'espérance de vie amène son lot de défis, particulièrement en ce qui concerne le vieillissement en santé. Avec l'avancée en âge, le corps humain se fragilise. Dans Lanaudière, il a déjà été démontré que 17 % des aînés sont considérés fragiles¹ (Bellehumeur, 2015). L'une des causes de la fragilité est le développement de l'ostéoporose (Gbaya, 2011). Selon une étude de l'Institut national de santé publique du Québec, environ 23 % des Lanaudoises et des Lanaudois de 65 ans et plus ont un diagnostic de cette maladie (Beaudoin, Jean, Gamache, 2019). La prévalence est nettement plus élevée chez les femmes que chez les hommes (36 % contre 7,7 %). L'une des conséquences directes de l'ostéoporose est la fracture de fragilisation. Ces fractures surviennent spontanément ou suite à un traumatisme de faible intensité qui n'aurait pas causé de fracture chez une personne avec des os sains, par exemple une chute de sa propre hauteur (INSPQ, 2019). Ces fractures entraînent une diminution de la qualité de vie ainsi que l'augmentation de la morbidité et de la mortalité.

Des données nouvellement disponibles sur ce type de fracture, et provenant du *Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec* (SISMACQ), sont exposées dans ce feuillet.

La situation en 2015-2016

Dans Lanaudière en 2015-2016, c'est près de 1 275 nouveaux cas de fractures de fragilisation qui ont été diagnostiqués chez les personnes de 65 ans et plus. Environ 75 % des cas concernent des femmes (n = 940). En considérant les taux d'incidence, il est possible de constater que cette problématique est plus élevée dans Lanaudière (154 pour 10 000) que dans le reste du Québec (147 pour 10 000), d'autant plus chez les femmes.

Le taux d'incidence des fractures de fragilisation augmente avec l'avancée en âge. Entre 65-74 ans et 75-84 ans, la progression est relativement modeste. Par contre, à partir de 85 ans, le taux croît de façon importante, et ce, peu importe le sexe. Les comparaisons avec les données du reste du Québec démontrent des taux plus élevés chez les aînés de 85 ans et plus de la région, encore une fois, plus particulièrement chez les femmes.

Les données sous-régionales montrent aussi que les femmes sont davantage touchées par la problématique que les hommes. De plus, tant dans Lanaudière-Nord que dans Lanaudière-Sud, les taux d'incidence des femmes sont plus élevés que ce qui est observé chez celles du reste du Québec.

Taux d'incidence des fractures de fragilisation pour la population de 65 ans et plus selon le sexe et le groupe d'âge, Lanaudière, 2015-2016 (N et taux brut pour 10 000 personnes)

	Femmes		Hommes		Sexes réunis	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux
65-74 ans	380	146,8	170	67,2	550	107,5
75-84 ans	290	230,3	95	89,6	390	168,1
85 ans et plus	265	488,0 +	65	231,7	330	401,0 +
65 ans et plus	940	214,1 +	335	88,6	1 275	154,3 +

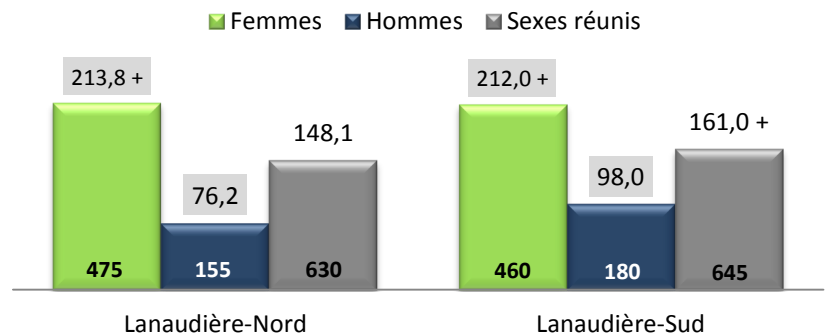
Notes : (+)(-) Les taux marqués par un "+" ou un "-" sont significativement différents de ceux du reste du Québec, au seuil de 1 %.

Les taux inscrits dans une cellule grisée font état de différences entre les sexes, pour un même groupe d'âge, au seuil de 1 %.

Source : INSPQ, SISMACQ, 2015-2016.

Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 4 juillet 2019.

Taux d'incidence des fractures de fragilisation pour la population de 65 ans et plus selon le sexe, Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, 2015-2016 (N et taux brut pour 10 000 personnes)



Notes : (+)(-) Les taux marqués par un "+" ou un "-" sont significativement différents de ceux du reste du Québec, au seuil de 1 %.

Les taux inscrits dans une cellule grisée font état de différences entre les sexes, à l'intérieur d'un même territoire, au seuil de 1 %.

Source : INSPQ, SISMACQ, 2015-2016.

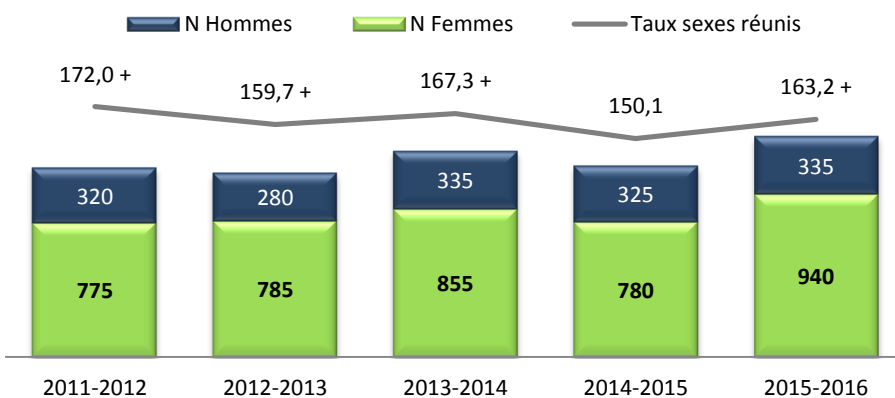
Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 4 juillet 2019.

¹ L'indice de fragilité combine 30 déficits se rapportant aux problèmes de santé chroniques, aux besoins d'aide dans les activités de la vie quotidienne ainsi que des problèmes de santé fonctionnelle. De façon simple, une personne est considérée comme fragile si celle-ci a 7 déficits sur les 30 que comporte l'indice.

Un nombre de cas en augmentation

Durant les cinq dernières années disponibles, le nombre de nouveaux cas tend à augmenter. En 2011-2012, 1 095 fractures ont été enregistrées. Cette croissance est essentiellement observée chez les femmes, alors que la situation est plutôt inchangée chez les hommes. Malgré tout, les taux d'incidence demeurent stables, ce qui confirme que la hausse du nombre de cas est tributaire de l'augmentation du nombre de personnes de 65 ans et plus durant cette période. Par ailleurs, les taux d'incidence de la population lanaudivoise sont supérieurs à ceux du reste du Québec dans quatre des cinq années observées.

Nombre et taux d'incidence ajusté des fractures de fragilisation pour la population de 65 ans selon le sexe, Lanaudière, 2011-2012 à 2015-2016 (N et taux ajusté pour 10 000)

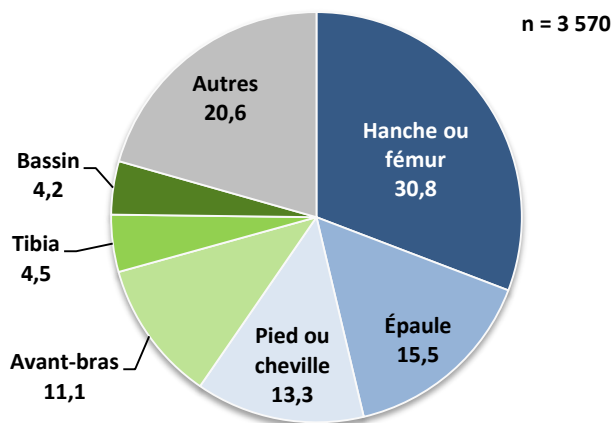


Note : (+)(-) Les taux marqués par un "+" ou un "-" sont significativement différents de ceux du reste du Québec, au seuil de 1 %.

Source : INSPQ, SISMACQ, 2015-2016.

Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 4 juillet 2019.

Taux d'incidence des fractures de fragilisation pour la population de 65 ans et plus selon le site anatomique, Lanaudière, 2013-2016 (%)



Source : INSPQ, SISMACQ, 2013-2014 à 2015-2016.

Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 4 juillet 2019.

Les fractures selon le site anatomique

Pour les trois dernières années disponibles, 3 570 fractures ont été relevées. Parmi ces cas, environ 81 % concernent huit parties du corps. Parmi l'ensemble des cas, 1 100 résultent d'une fracture de la hanche ou du fémur. Ces fractures sont les plus répandues et comptent pour 31 % des cas. La fracture de l'épaule arrive au deuxième rang avec 16 % des observations. Elle est légèrement plus fréquente que celle du pied ou de la cheville qui compte pour 13 % des cas. L'avant-bras, pour sa part, représente un peu plus de 11 % des fractures. De façon moins importante, les fractures du tibia et du bassin comptent chacune pour moins de 5 % des cas.



Une problématique qui sera en émergence

Le risque de fracture de fragilisation augmente avec l'avancée en âge. Considérant l'augmentation de la population de 65 ans et plus qui continuera de toucher la région de Lanaudière, il pourrait y avoir une importante croissance du nombre de cas. En maintenant les taux d'incidence de 2015-2016 constants dans le temps, en 2029, il pourrait avoir 2 200 fractures de fragilisation. Il s'agirait donc d'une augmentation de 70 % des cas en dix ans. « La prévention de la fragilité osseuse et des fractures peut se faire par des mesures de prévention primaire visant par exemple une saine alimentation, une supplémentation adéquate en calcium et en vitamine D, la pratique régulière d'activités physiques ou la prévention des chutes » (Beaudoin, Jean et Gamache, 2019, p. 13). Toujours selon la même étude, « un suivi médical plus serré dans les services de première ligne, conjugué à des actions fortes de santé publique, pourrait contribuer à limiter la progression et le fardeau de l'ostéoporose et des fractures de fragilisation, ce qui pourrait contribuer à diminuer la pression sur le système de santé » (p. 13).

Références bibliographiques

BEAUDOIN, Claudia, Sonia JEAN, Philippe GAMACHE. Surveillance de l'ostéoporose au Québec : prévalence et incidence, *Surveillance des maladies chroniques Numéro 27*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2019, 16 p.

BELLEHUMEUR, Patrick. *Viellir dans Lanaudière - Prévalence de la fragilité chez les aînés*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, juillet 2015, 8 p.

GBAYA, Abdoul Aziz, Christine GARAND et Josée PAYETTE (coll.). *Les maladies musculosquelettiques. Les maladies chroniques dans Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2011, 36 p.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE. Portail de l'Infocentre. *Taux d'incidence des fractures de fragilisation pour la population de 45 ans et plus (SISMACQ)*. Fiche mise à jour en juin 2019.